



Convocation
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
de la Confédération paysanne du Gard

Lundi 12 février - 13h30
Mas du Lac 30700 Uzès

Bonjour,

L'Assemblée générale c'est le temps fort de l'année, le moment où l'on se pose ensemble pour réfléchir à notre syndicat et au rôle qu'il doit jouer dans le paysage agricole. Vous êtes invité.e à participer à ce temps d'échanges et de partage.

Vous trouverez avec cette convocation un **bulletin d'adhésion** pour l'année 2024 et au verso un **pouvoir** qu'il faut nous renvoyer complété au cas où vous ne pouvez vous rendre à l'AG. Pour rappel, seules les personnes à jour de cotisation ont le droit de vote.

Si vous souhaitez rejoindre le Comité départemental – c'est l'instance de gestion de la vie de votre syndicat, il est composé de 5 à 19 membres – merci d'envoyer votre demande au plus tard le 6 février à conf30@orange.fr

Nous vous attendons nombreux et nombreuses au Mas du Lac.

Les membres du Comité départemental

[→ Inscription et covoiturage pour l'Assemblée générale, cliquez ici](#)



Programme

13h30 - Accueil, café

14h - 16h - Assemblée générale statutaire

Présentation du rapport d'activités

Présentation du rapport financier

Vote des rapports d'activités et financier 2023 (*seuls les membres à jour de cotisation peuvent voter*)

Présentation des projets 2024

Rappel des institutions où la Conf est représentée

Élection du Comité départemental

16h30 - 18h30 - Engagement syndical et paysan

Comment allier syndicalisme et travail paysan ?

En vue des élections professionnelles de la Chambre d'agriculture qui auront lieu en 2025, nous recevrons

Thomas Gibert, secrétaire national et paysan à la ferme collective de la Tournerie,

pour échanger sur "que peut-on faire en tant que militant.e ?"

et exposer de façon concrète "à quoi sert la Conf ?".

18h30 – Apéro partagé

Paysan.ne.s, apportez vos produits pour nous les faire découvrir !



En cas d'absence, renvoyez votre **POUVOIR** !

Par courrier à Confédération paysanne du Gard, 6 bis rue des Gardons, 30350 Maruéjols-lès-Gardon / par mail à conf30@orange.fr

Je soussigné.e :

Membre de la Confédération paysanne du Gard et demeurant à :

Ne peut participer à l'Assemblée générale 2023 de la Confédération paysanne du Gard qui se tiendra le 12 février 2024 au Mas du Lac (Uzès).

Je donne mon pouvoir à :

Fait le :

A :

Signature et mention manuscrite « Bon pour pouvoir »